



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME**

Trente-neuvième session

**Berlin, Allemagne
4 – 8 décembre 2017**

- I. [Questions soulevées par la FAO et l'OMS](#)
- II. [Addendum aux questions soulevées par la FAO et l'OMS](#)

Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition 2016-2025

Les États membres des Nations Unies ont proclamé en avril 2016 la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition 2016-2025 (la Décennie pour la nutrition), qui appelle la FAO et l'OMS à conduire la mise en œuvre de la Décennie pour la nutrition et à la mener à son but, qui est d'accélérer la mise en œuvre des engagements de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), d'atteindre les objectifs mondiaux en matière de MNT liées à la nutrition et au régime alimentaire d'ici à 2025, et de contribuer à la réalisation des ODD d'ici à 2030. L'un des rôles fondamentaux de la Décennie pour la nutrition est de servir d'espace commun pour les travaux en lien avec la nutrition autour de six domaines transversaux intégrés fondés sur les recommandations du Cadre d'action adopté par la CIN2, à savoir : 1) systèmes alimentaires durables pour une alimentation saine ; 2) systèmes de santé harmonisés assurant la couverture universelle des actions essentielles en nutrition ; 3) protection sociale et éducation nutritionnelle ; 4) commerce et investissement pour une meilleure nutrition ; 5) environnement favorable à une bonne alimentation à tous les âges de la vie ; 6) renforcer la gouvernance et la responsabilisation en matière de nutrition.

La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition vise donc à servir de catalyseur des changements et à offrir une plate-forme solide pour l'action des États membres afin d'atteindre l'ODD n° 2 et garantir des systèmes alimentaires durables. Un programme de travail détaillé pour la Décennie pour la nutrition a été élaboré dans le cadre d'un processus inclusif qui a permis à toutes les parties prenantes d'apporter leur contribution. Les pays champions de cette initiative s'expriment pour prendre publiquement des engagements « SMART » (c'est-à-dire spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais) et mettre en place des réseaux d'action pour avancer sur des questions spécifiques autour de la nutrition. Le Sommet mondial sur la nutrition de Milan a eu lieu le 4 novembre 2017, sous l'égide de la Décennie pour la nutrition, et a offert un forum d'expression aux parties prenantes pour prendre de nouveaux engagements ambitieux, notamment sur de nouveaux financements pour la nutrition. Au total, 3,4 milliards de dollars ont été mobilisés, dont 640 millions en faveur de nouveaux engagements visant à lutter contre la crise mondiale de la malnutrition.

Pour en savoir plus : <http://www.fao.org/3/a-bs726e.pdf> et <http://www.who.int/nutrition/decade-of-action/en/>

Colloque régional pour des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition

Le Colloque international pour des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition a été organisé conjointement par la FAO et l'OMS en décembre 2016. Ce colloque faisait suite à la CIN2 ; il est parvenu à élargir non seulement le champ de ce qu'il fallait faire, mais aussi les moyens d'accélérer les actions. Le colloque 2016 a permis de mettre en avant la nécessité de transformer le système alimentaire, en présentant toutefois des exemples divers provenant de pays de toutes les régions.

Des colloques régionaux ont été organisés en 2017 sur le même thème, afin d'ancrer davantage la discussion sur les problèmes actuels de chaque région, conduisant à des orientations politiques spécifiques à chaque contexte sur les actions efficaces requises pour remanier le système alimentaire existant, afin de promouvoir des régimes alimentaires sains et une nutrition améliorée. Ces colloques ont réuni des experts des domaines de la nutrition, de la santé, de l'agriculture, de l'eau potable et de l'assainissement et d'autres domaines associés, qui contribueront à ce programme. Les colloques ont été l'occasion de forger une dynamique à travers le monde en faveur de la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes, et de développer des programmes et des politiques viables qui feront la différence. Pour en savoir plus, voir : <http://www.fao.org/about/meetings/sustainable-food-systems-nutrition-symposium/regional-symposia/en/>

L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017 : Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire (SOFI 2017)

L'édition annuelle de L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, lancée en septembre 2017, (<http://www.fao.org/state-of-food-security-nutrition/en/>) marque l'avènement d'une ère nouvelle de suivi des progrès accomplis pour parvenir à un monde libéré de la faim et de la malnutrition sous toutes ses formes, dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. Plus précisément, le rapport rendra compte désormais des avancées réalisées pour atteindre les cibles associées à l'élimination de la faim (cible 1 de l'ODD 2) et à la prévention de toutes les formes de malnutrition (cible 2 de l'ODD 2). Pour la première fois cette année, la publication du rapport est le fruit d'un partenariat élargi auquel, outre la FAO, le FIDA et le PAM, sont désormais associés l'OMS et l'UNICEF.

Le rapport s'appuie à la fois sur la mesure classique de la prévalence de la sous-alimentation et sur un nouvel indicateur de la prévalence de l'insécurité alimentaire grave, basé sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur les expériences (FIES). Le rapport traite également de diverses formes de malnutrition, notamment les retards de croissance chez l'enfant, l'émaciation et le surpoids, l'obésité chez l'adulte, l'anémie chez les femmes et l'allaitement au sein. L'un des principaux constats est que, selon les estimations les plus récentes, la faim dans le monde est repartie à la hausse en 2016 après une baisse prolongée et qu'elle touche aujourd'hui 815 millions de personnes. La sécurité alimentaire s'est fortement dégradée en particulier dans certaines zones de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie de l'Ouest. Cette détérioration a été particulièrement marquée dans les situations de conflits et de conflits aggravés par des sécheresses ou des inondations. La partie thématique du rapport permet de mieux comprendre la mesure dans laquelle la multiplication des conflits dans le monde a des répercussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle montre par ailleurs comment, par un renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience des moyens d'existence des populations rurales, il est possible de contribuer à la prévention des conflits et au maintien de la paix.

Comité de la sécurité alimentaire mondiale

Lors de la 44^e session annuelle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), la nutrition a occupé une place prédominante dans l'ordre du jour. Le Comité a examiné le rapport sur la nutrition et les systèmes alimentaires, demandé par le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du CSA. Les résultats des activités du CSA sur la nutrition au cours de la période intersession ont également été examinés, et le Comité a réaffirmé que la décision prise lors de la 43^e session du CSA, intitulée « Mobilisation du CSA au service de la nutrition » représente la base du travail du CSA en matière de nutrition et sa contribution aux efforts collectifs menés dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. Le CSA a chargé le Groupe de travail à composition limitée sur la nutrition d'élaborer un mandat pour le processus de convergence des politiques aboutissant à des directives volontaires relatives aux systèmes alimentaires et à la nutrition, qui seront présentées à la 45^e session du CSA réuni en séance plénière, en se fondant pour ce faire sur le rapport du Groupe d'expert de haut niveau (HLPE) sur la nutrition et les systèmes alimentaires. Pour en savoir plus, voir : <http://www.fao.org/cfs/home/plenary/cfs44/en/>

Groupe d'experts de la FAO sur l'évaluation de la qualité des protéines dans les préparations de suite pour enfants en bas âge et les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi

Faisant suite à une demande soumise par le Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU), la FAO a organisé un groupe d'experts dont la mission était de donner un avis scientifique sur l'élaboration de lignes directrices pour les membres du Codex, afin de déterminer la qualité des protéines à l'aide de l'indice d'acides aminés corrigé de la digestibilité des protéines (PDCAAS) dans les préparations de suite pour enfants en bas âge (12 à 36 mois) et les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (RUTF). Le groupe de travail s'est réuni au siège de la FAO, à Rome, en Italie, du 6 au 9 novembre 2017. Un rapport présentant les résultats de cette réunion sera publié début 2018 et donnera des orientations pratiques sur la mesure de la qualité des protéines dans deux produits distincts utilisés pour nourrir les enfants dans différentes situations, à savoir les RUTF et les préparations de suite pour enfants en bas âge.

Bases de données sur la consommation alimentaire mondiale

Des informations fiables sur la consommation alimentaire recueillies au niveau individuel sont nécessaires pour estimer les apports nutritionnels et identifier les principales sources d'éléments nutritifs dans l'alimentation. Afin de traiter le problème de l'accès insuffisant à de telles données, la FAO et l'OMS ont élaboré un outil baptisé FAO/WHO GIFT (FAO/WHO Global Individual Food consumption data Tool). Cette base de données complète est un outil servant à plusieurs objectifs. La plateforme FAO/WHO GIFT fournit des indicateurs simples et précis fondés sur les aliments, dérivés de données individuelles de consommation alimentaire désagrégées par âge et sexe, et qui sont nécessaires dans le domaine de la nutrition, de la sécurité alimentaire et de l'environnement. Le système de classification et de description des aliments utilisé a pour nom FoodEx2. Il a été développé par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et consolidé en vue d'un usage mondial. L'outil est librement accessible en ligne par l'intermédiaire d'une plateforme web interactive : <http://www.fao.org/gift-individual-food-consumption/en/>. La plateforme contient déjà une carte d'inventaire avec des informations détaillées sur 146 enquêtes (51 au niveau national et 95 au niveau sous-national), provenant principalement de pays à revenu faible et intermédiaire. La plateforme est actuellement alimentée en microdonnées issues d'enquêtes que l'utilisateur final peut télécharger en l'état.

Bases de données FAO/INFOODS sur la composition des aliments

La FAO coordonne le Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation (INFOODS), un réseau mondial constitué de spécialistes de la composition des aliments, visant à améliorer la qualité, la disponibilité, la fiabilité et l'utilisation des données sur la composition des aliments. Ces données sont indispensables pour évaluer la qualité des régimes alimentaires, ainsi que pour développer et appliquer des recommandations alimentaires en fonction des aliments et des normes d'étiquetage nutritionnel. FAO/INFOODS a publié récemment trois nouvelles bases de données sur la composition des aliments : il s'agit des bases de données globales FAO/INFOODS pour les aliments type poissons et crustacés, les légumineuses et la composition alimentaire des légumineuses (légumes secs). La Base de données FAO/INFOODS sur la composition des aliments pour la biodiversité et la Base de données analytiques FAO/INFOODS sur la composition des aliments ont également été mises à jour. En outre, une assistance technique a été apportée pour le développement des Tableaux de composition des aliments pour l'Afrique de l'Ouest et le Kenya, qui devraient être publiés en 2018.

Toutes les bases de données peuvent être téléchargées gratuitement sur le site web FAO/INFOODS : <http://www.fao.org/infoods/infoods/en/>

Publications de la FAO sur l'étiquetage des aliments

Lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), les gouvernements ont affirmé « qu'il est nécessaire de renforcer les moyens d'action des consommateurs grâce à des informations et à une éducation améliorées reposant sur des bases scientifiques dans les domaines de la santé et de la nutrition afin qu'ils puissent opérer en connaissance de cause leurs choix de consommation des produits alimentaires pour se nourrir sainement » (FAO/OMS 2014). L'étiquetage des aliments figure parmi les recommandations du Cadre d'action de la CIN2 (FAO/OMS, 2014). C'est à cette fin que la FAO a élaboré les publications suivantes sur l'étiquetage des aliments, destinées à développer la capacité des pays à mettre en œuvre les politiques et les programmes d'étiquetage des aliments.

Un guide sur l'étiquetage des aliments propose une brève introduction à l'étiquetage dans le cadre d'un effort permanent visant à aider les autorités de régulation et les autres acteurs travaillant dans le domaine des systèmes alimentaires, responsables de la formulation et de l'application des politiques d'étiquetage des aliments. Il explique les types spécifiques d'étiquettes, comme par exemple les listes d'ingrédients (y compris les informations sur les allergènes et les additifs alimentaires), le datage, les étiquettes nutritionnelles (verso des paquets d'emballage et recto des systèmes d'emballage), ainsi que les allégations relatives à la nutrition et à la santé. Les sections correspondantes du guide suivent les orientations données par la Commission du Codex Alimentarius sur l'étiquetage des aliments, en particulier la Norme générale Codex pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (CODEX STAN 1-1985). Le guide est accessible à cette adresse : <http://www.fao.org/documents/card/en/c/fc5f4bc2-650a-4704-9162-9eb9b3a1fdd0/>

Une documentation de formation pour les petits opérateurs de transformation de produits alimentaires et les artisans, intitulé « Souvenir Food Packaging » (en anglais) a été développée par la FAO. Ce guide propose aux transformateurs de produits alimentaires et aux artisans des Caraïbes des informations pratiques sur les méthodes visant à positionner efficacement leurs produits sur le marché touristique grâce au design et au conditionnement de leurs produits. Le guide est présenté dans un format convivial pour le lecteur, avec des instructions faciles à suivre, et contient des informations de base sur le conditionnement, l'étiquetage, les matériaux et les processus. Le guide est disponible à l'adresse : <http://www.fao.org/publications/card/en/c/c85fc517-7c9e-424f-bfd0-673d0d6c0863/>

Des lignes directrices sur les politiques de collecte et de redistribution (en anglais « recovery and redistribution » – R&R) d'aliments sûrs et nutritifs pour la consommation humaine, ciblant un public multipartite, notamment les gouvernements, les acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire (fourniture, réception ou redistribution de denrées alimentaires collectées) et la société civile, ont été rédigées à destination des pays en développement, en transition et développés. Ces lignes directrices proposent une présentation générale du cadre mondial et des évolutions régionales récentes sur la prévention du gaspillage alimentaire qui incluent directement, pour la première fois, la méthode R&R comme étant l'une des solutions qui contribuent à éviter que des aliments sûrs et nutritifs ne soient jetés ou gaspillés. Elles font référence à des directives reconnues au niveau mondial sur la sécurité alimentaire, ainsi qu'aux meilleures pratiques diverses appliquées au niveau national, sur les moyens de gérer la responsabilité, en particulier concernant le datage relatif à la qualité et à la sécurité sanitaire des denrées préemballées, afin de prévenir le gaspillage alimentaire sans compromettre la santé des consommateurs. Le document devrait être publié début 2018.

Diversité alimentaire minimale - femmes (DAM-F) – un indicateur mondial basé sur les aliments pour évaluer la diversité alimentaire et l'adéquation des micronutriments dans les régimes alimentaires des femmes

La FAO, avec l'aide de fonds versés par l'Union européenne et le projet Food and Nutrition Technical Assistance III (FANTA) financé par USAID, a publié en 2016 un guide pour mesurer la diversité alimentaire de l'alimentation des femmes, intitulé « Minimum Dietary Diversity for Women (MDD_W): A Guide to Measurement » (Diversité alimentaire minimale - femmes (DAM-F) – guide de mesure). Ce guide fournit aux utilisateurs de l'indicateur des consignes détaillées concernant son emploi et son application, ainsi que des informations sur les pièges couramment rencontrés. URL vers la fiche du document : <http://www.fao.org/documents/card/en/c/57157ba0-91a7-4087-ab59-d922d7020cc2/>

Le DAM-F est un indicateur dichotomique qui détermine si les femmes de 15 à 49 ans ont consommé ou non la veille au moins cinq sur dix groupes d'aliments définis. La proportion de femmes entre 15 et 49 ans qui atteint ce minimum au sein d'une population peut être utilisée comme indicateur indirect d'une adéquation en micronutriments plus élevée, qui représente une dimension importante de la qualité du régime alimentaire. En 2017, la FAO a assisté l'Institut de statistique du Tadjikistan sur l'analyse des données DAM-F, leur interprétation et leur compilation, afin que les données collectées puissent être utilisées de manière optimale pour fournir une meilleure compréhension de la situation nutritionnelle au Tadjikistan, notamment en termes de diversité alimentaire pour les femmes en âge de procréer.

Rôle de la FAO dans le renforcement des capacités des universités dans l'éducation nutritionnelle - Éducation pour une Nutrition efficace en Action (ENACT)

Conformément à la recommandation figurant dans le Cadre d'action de la CIN2 de « renforcer les compétences et les capacités en matière de nutrition de manière à permettre des activités d'éducation nutritionnelle, notamment pour les intervenants de première ligne, les travailleurs sociaux, le personnel chargé de la vulgarisation agricole, les enseignants et les professionnels de la santé » (recommandation 20), la Division de la nutrition et des systèmes alimentaires (ESN) de la FAO a mis au point un cours de formation sur la nutrition pour apprendre aux étudiants comment concevoir, mettre en œuvre et évaluer efficacement les interventions en matière d'éducation nutritionnelle. La formation ENACT, qui sera disponible sur la plate-forme d'e-learning de la FAO, vise à promouvoir des améliorations à long terme de l'alimentation par le biais d'une approche active basée sur des besoins identifiés, en tenant compte des contextes sociaux et environnementaux, tous les secteurs concernés et l'intégralité du cycle alimentaire (production, transformation, commercialisation, consommation). La version anglaise en face à face de la formation (ENACT) a été menée avec succès dans 7 pays africains anglophones, et la version française (ENAF) dans 6 pays francophones.

Les documents destinés aux étudiants sont disponibles à cette adresse : <http://www.fao.org/3/a-i4952e/index.html>

Les documents destinés aux formateurs sont disponibles à cette adresse : <http://www.fao.org/3/a-i4930e/index.html>

Rôle de la FAO dans l'aide aux pays pour l'élaboration et la mise en œuvre des Recommandations alimentaires

1. Le site web de la FAO sur les Recommandations alimentaires a été lancé en novembre 2014 et sert de répertoire et de plate-forme pour l'échange d'informations sur les recommandations diététiques dans le monde entier. Le site compte actuellement des recommandations alimentaires venant de 86 pays, et sera actualisé en permanence à mesure que des recommandations seront créées ou révisées.
 - Pour accéder au site web de la FAO sur les Recommandations alimentaires : <http://www.fao.org/nutrition/education-nutritionnelle/food-dietary-guidelines/home/fr/>
2. Une assistance technique directe a été fournie aux gouvernements d'Afghanistan et de Sierra Leone en vue de développer des recommandations alimentaires nationales. La Colombie, l'Uruguay et le Guyana ont également bénéficié d'une assistance technique pour la révision des recommandations alimentaires et d'un soutien en faveur d'une stratégie nationale d'éducation.
3. Suite à la réalisation d'une étude mondiale, la FAO et le Food Climate Research Network (FCRN) de l'Université d'Oxford ont publié en 2016 un document intitulé « Plates, pyramids, planet. Developments in Healthy and Sustainable Eating and Dietary Guidelines and Related Policies: a State of Play Assessment » (Assiettes, pyramides, planète. Évolutions des recommandations alimentaires saines et durables et politiques associées : état des lieux). <http://www.fao.org/3/a-i5640e.pdf>

4. Des travaux sont en cours pour le développement d'un ensemble de ressources documentaires pour aider les pays à mettre en œuvre les recommandations alimentaires.

Rôle de la FAO dans l'éducation alimentaire et nutritionnelle à l'école (SFNE)

La FAO axe en priorité ses interventions nutritionnelles sur les enfants et elle considère l'école comme un contexte idéal pour dispenser un enseignement de base sur l'alimentation, la nutrition et la santé et améliorer les perspectives et les pratiques. À cet égard, la FAO préconise une « approche scolaire globale » de l'éducation alimentaire et nutritionnelle à l'école (SFNE), combinant un enseignement théorique en classe à des travaux pratiques et s'appuyant sur un environnement scolaire favorable à la santé et à la nutrition, avec la participation active de l'ensemble du personnel scolaire, des familles et de la communauté.

Au niveau mondial, la FAO travaille avec un groupe d'experts international sur l'élaboration d'une vision commune pour une éducation alimentaire et nutritionnelle à l'école efficace et de qualité dans les pays à revenu faible et intermédiaire, notamment avec le développement de supports d'orientation mondiaux (outil d'évaluation des besoins en capacités, livre blanc sur les meilleures pratiques et les principes de la SFNE, etc.). Au niveau régional et national, la FAO a fourni un appui technique pour la conception de la discipline Écologie humaine / Éducation nutritionnelle dans le cursus de formation des enseignants au Malawi, pour l'intégration d'une éducation alimentaire et nutritionnelle fondée sur les comportements dans la révision du cursus national au Kenya, ainsi que des conseils lors de l'atelier de lancement pour l'évaluation des bonnes pratiques d'intégration de l'éducation alimentaire et nutritionnelle à l'école en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda et en Ouganda. Pour en savoir plus sur le rôle de la FAO dans les écoles : <http://www.fao.org/school-food/fr/>

Ambition et action de l'OMS pour la nutrition 2016-2025

Dans un contexte d'élan mondial revitalisé pour améliorer la nutrition et avec la proclamation en 2016 de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition 2016-2025, l'OMS a développé son document stratégique *Ambition et action pour la nutrition 2016–2025*¹, qui définit le rôle et la valeur unique de l'OMS, sa vision, sa mission et les notions de changement pour faire avancer la nutrition au cours de cette Décennie pour la nutrition. L'Ambition et action pour la nutrition de l'OMS prend acte de la nécessité d'une collaboration multisectorielle en dehors du secteur de la santé afin de combattre la propagation de la malnutrition sous toutes ses formes. En partenariat avec la FAO, elle assurera le suivi des résultats de la CIN2, y compris ceux qui concernent le Codex et les questions liées à la sécurité alimentaire. L'OMS est chargée de définir des régimes alimentaires durables et sains qui assurent non seulement la prévention de toutes les formes de malnutrition et de MNT liées à l'alimentation tout au long de la vie, mais qui sont aussi compatibles avec la santé de la planète. Cet objectif ambitieux implique d'élaborer des politiques nationales qui intègrent aussi bien le contexte international que local, afin de garantir des interventions efficaces qui ne causent aucun tort involontaire aux populations et aux cultures locales. En outre, étant donné qu'il n'existe pas encore de lignes directrices mondiales en matière de régimes alimentaires durables, l'OMS devra relever le défi de formuler et de quantifier clairement leurs objectifs dans le domaine relativement nouveau de la nutrition. Dans ce cadre, l'OMS va : 1) améliorer l'efficacité et la transparence du processus de développement des lignes directrices ; 2) entretenir et étendre les groupes de rédaction des orientations ; 3) renforcer et étendre les processus de diffusion des lignes directrices ; 4) mettre à jour les orientations intégrées (moyens efficaces d'atteindre les objectifs mondiaux en matière de nutrition) ; 5) renforcer le processus de suivi de l'adoption et évaluer l'impact de l'adoption et de la mise en œuvre des lignes directrices ; 6) développer des outils pour faciliter la mise en œuvre des politiques ; et 7) tenir au courant des orientations nouvelles et révisées les trois niveaux de l'Organisation. La nouvelle stratégie énumère six priorités réparties sur trois fonctions fondamentales de leadership, d'orientations et de suivi.

¹ <http://www.who.int/entity/nutrition/publications/nutrition-strategy-2016to2025/en/index.html>

Résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé concernant la nutrition, l'obésité et les MNT liées à l'alimentation adoptées en 2016-2017

La 70^e WHA réunie en mai 2017 a adopté une résolution et une décision concernant l'obésité et les MNT liées à l'alimentation. La première résolution (WHA 70.11 – http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA70/A70_R11-en.pdf) approuve l'appendice 3 actualisé du Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020 adopté en 2013 par la WHA (qui énumère les « meilleurs achats » et d'autres interventions recommandées pour lutter contre les MNT). L'actualisation de l'appendice 3 a été réalisée en tenant compte de l'émergence de nouvelles preuves de rentabilité et de la publication de nouvelles recommandations de l'OMS qui montrent des preuves d'efficacité des interventions. Pour limiter la consommation d'une alimentation mauvaise pour la santé, les interventions recommandées incluent : 1) concernant les « meilleurs achats » : réduire l'apport en sel au moyen d'une nouvelle formulation, en créant un environnement alimentaire propice au sein des institutions publiques, grâce à la communication sur le changement des comportements et en mettant en place un étiquetage au recto des emballages ; 2) pour des interventions efficaces : éliminer les graisses *trans* produites industriellement au moyen d'une législation visant à interdire leur utilisation et réduire la consommation de sucres grâce à une taxation efficace des boissons contenant des édulcorants ; et 3) pour les autres interventions recommandées : promouvoir l'allaitement au sein exclusif pendant les 6 premiers mois, mettre en place des subventions pour augmenter la consommation de fruits et de légumes, remplacer les graisses saturées et les graisses *trans* par des graisses insaturées, limiter la taille des portions et des emballages, organiser une éducation et des conseils sur la nutrition, mettre en place un étiquetage nutritionnel et organiser des campagnes médiatiques de masse sur les régimes alimentaires sains.

La deuxième décision de la WHA (WHA70(19) – [http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA70/A70\(19\)-en.pdf](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA70/A70(19)-en.pdf)) vient saluer le plan de mise en œuvre visant à orienter les nouvelles actions sur les recommandations incluses dans le rapport de la Commission pour mettre fin à l'obésité de l'enfant. Elle encourage les États membres à mettre au point des réponses, des stratégies et des plans nationaux pour en finir avec l'obésité chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent, et demande à l'OMS de faire rapport périodiquement à la WHA sur les avancées vers la fin de l'obésité chez l'enfant.

Guide de mise en œuvre du document d'orientation technique de l'OMS en vue de mettre un terme aux formes inappropriées de promotion des aliments pour nourrissons et jeunes enfants

En 2016, la 69^e Assemblée mondiale de la Santé a approuvé le document d'orientation de l'OMS en vue de mettre un terme aux formes inappropriées de promotion des aliments pour nourrissons et jeunes enfants (WHA 69.9). Ce document prévoit plusieurs recommandations pour le contrôle de la commercialisation des aliments et boissons destinés aux enfants de moins de 36 mois, dans le but de préserver l'allaitement au sein, de prévenir l'obésité et les maladies non transmissibles et de promouvoir une alimentation saine. Pour aider les pays à appliquer les recommandations, l'OMS a élaboré un guide de mise en œuvre pour ce document d'orientation. Ce guide explique plus en détail les motivations de chacune des recommandations présentées dans le document d'orientation et décrit les actions éventuelles que peuvent entreprendre les pays pour assurer une application efficace des recommandations au niveau national. Il présente des propositions détaillées pour la réalisation d'un bilan de situation, la fourniture d'un appui politique, la mise en place d'équipes de leadership, le développement d'un cadre juridique et réglementaire et les mesures de suivi et de mise en application.

Conférence mondiale de l'OMS sur les maladies non transmissibles

Le Président de l'Uruguay a récemment accueilli la Conférence mondiale de l'OMS sur les maladies non transmissibles (MNT), organisée à Montevideo, en Uruguay, du 18 au 20 octobre 2017. L'objectif de cette conférence était de fournir une plateforme d'échange d'expériences et de meilleures pratiques sur la manière de favoriser la cohérence des politiques entre les différentes sphères qui ont une influence sur la réalisation de la cible 3.4 des Objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030. La thématique de cette conférence était intitulée « Maladies non transmissibles et développement durable – Favoriser la cohérence des politiques en s'appuyant sur le leadership politique pour réduire d'un tiers le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale ». Elle a permis de mettre en lumière les liens essentiels entre la réduction de la mortalité prématurée dont les MNT sont la cause et une plus grande cohérence des politiques entre les secteurs qui ont une influence sur la gouvernance, la prévention, la prise en charge et la surveillance des MNT. La conférence a adopté la Feuille de route de Montevideo, qui plaide pour une accélération des investissements dans les mesures de prévention et de contrôle des MNT.

Une mauvaise alimentation constitue un facteur de risque majeur de diverses MNT et contribue à de nombreuses causes de mortalité prématurée et de handicap. Dans le cadre de la conférence, le Département Nutrition pour la santé et le développement de l'OMS a organisé un atelier de deux heures sur la Décennie d'action pour la nutrition, qui a attiré de nombreux participants, dans le but de mettre en avant l'importance de créer un environnement alimentaire propice pour promouvoir une alimentation et une nutrition saines. Cet atelier a été l'occasion d'échanger les retours d'expériences émergents entre les pays. Les deux tables rondes de l'atelier ont évoqué des approches innovantes pour augmenter la consommation de fruits et légumes au sein des groupes cibles tels que les écoliers, ainsi que l'étiquetage de l'avant des emballages et la reformulation des aliments. Des intervenants de haut niveau venus du Brésil, du Chili, de l'Équateur, de Finlande, d'Iran, du Royaume-Uni et des États-Unis ont partagé leurs expériences avec le public présent. Le Commissaire adjoint chargé de la Santé de la ville de New York a prononcé un discours d'ouverture en illustrant la manière dont les villes peuvent être de véritables plateformes d'innovation en matière de politique nutritionnelle.

Directives de l'OMS : Protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement maternel dans les services de maternité et de soins aux nouveau-nés

Ce [document](#) fournit des recommandations mondiales basées sur des données probantes concernant la protection, la promotion et le soutien en faveur d'un allaitement optimal dans les services de maternité et de soins aux nouveau-nés, dans le cadre d'une intervention de santé publique. Son intention est de contribuer aux débats entre les parties prenantes dans la sélection d'actions appropriées ou la détermination des priorités dans le cadre des efforts visant à atteindre les Objectifs de développement durable et les cibles mondiales pour 2025, tels qu'ils figurent dans le Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, adopté par la Soixante-cinquième Assemblée mondiale de la Santé en 2012, dans la résolution WHA 65.6, dans la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) et dans la Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Le document présente les principales recommandations, une synthèse des preuves sur lesquelles il s'appuie et une description des considérations qui ont contribué aux délibérations et à la recherche d'une décision consensuelle.

Directives de l'OMS : Chimiothérapie préventive pour le contrôle des helminthiases transmises par le sol dans les groupes de population à risque

Ce [document](#) propose des recommandations mondiales basées sur des données probantes concernant la chimiothérapie préventive (vermifugation) en tant qu'intervention de santé publique dans les zones endémiques pour les helminthiases transmises par le sol chez les enfants, les adolescentes, les femmes en âge de procréer et les femmes enceintes, notamment les personnes également infectées par le VIH. Les recommandations contenues dans ce document sont destinées à un large public, notamment les décideurs politiques et leurs conseillers experts, ainsi que les personnels techniques et de gestion de programmes auprès des institutions et organisations impliquées dans la conception, la mise en œuvre et l'élargissement des programmes qui ont pour but de contrôler les helminthiases transmises par le sol et les actions liées à la nutrition pour un environnement sûr et hygiénique, afin d'améliorer la santé publique. Ce document vise à aider les États membres de l'OMS et leurs partenaires à atteindre les Objectifs de développement durable des Nations Unies et les cibles mondiales présentées dans les documents suivants : résolution WHA 66.12 de l'Assemblée mondiale de la Santé sur les maladies tropicales négligées, Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030), Stratégie mondiale 2015-2020 sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour lutter contre les maladies tropicales négligées, Continuer à agir pour réduire l'impact mondial des maladies tropicales négligées : feuille de route pour la mise en œuvre, Accélérer les progrès sur le VIH, la tuberculose, le paludisme, les hépatites et les maladies tropicales négligées : un nouvel agenda pour 2016-2030, et Éliminer les helminthiases transmises par le sol en tant que problème de santé publique chez les enfants : rapport d'avancement 2001-2010 et plan stratégique 2011-2020.

Directives de l'OMS : Évaluation et prise en charge des enfants dans les établissements de soins primaires pour prévenir le surpoids et l'obésité dans le contexte du double fardeau de la malnutrition. Mises à jour pour la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME).

Dans le cadre de sa lutte contre l'épidémie mondiale d'obésité, l'OMS a publié des [directives](#) visant à aider les agents de santé des établissements de soins primaires à identifier et prendre en charge les enfants en situation de surpoids ou d'obésité. Plus précisément, tous les nourrissons et enfants de moins de 5 ans qui se présentent dans des établissements de soins de santé primaires devraient être pesés et mesurés afin de déterminer leur rapport poids/taille et leur état nutritionnel par rapport aux normes de croissance de l'enfant établies par l'OMS. Comparer le poids d'un enfant à des normes par rapport à sa longueur/taille est un moyen efficace d'évaluer aussi bien l'émaciation que le surpoids. Lorsque des nourrissons et des enfants sont définis comme étant en surpoids, l'OMS recommande de donner aux parents et aux personnes qui s'en occupent des conseils sur la nutrition et l'activité physique, notamment par la promotion et le soutien à l'allaitement au sein exclusif pendant les 6 premiers mois de la vie et la poursuite de l'allaitement jusqu'à l'âge de 24 mois au moins. Si les enfants sont obèses, des examens complémentaires sont requis, ainsi que l'élaboration d'un plan de prise en charge adéquat. S'il est suffisamment formé, un agent de santé peut s'en charger au niveau de l'établissement de soins primaires, ou orienter l'enfant vers une clinique ou un hôpital local. Par ailleurs, l'émaciation et le retard de croissance modérés constituent des facteurs de risque potentiels de voir les enfants présenter une surcharge pondérale ou une obésité. Au sein de ces populations, et jusqu'à ce que l'on dispose d'une base de données probantes plus définitive, afin d'éviter d'accroître le risque de surpoids et d'obésité, l'OMS recommande de ne pas donner de manière régulière des préparations alimentaires d'appoint aux enfants qui sont atteints d'émaciation ou de retard de croissance modéré(e).

Sous-groupe sur l'alimentation et la santé du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG)

Lors de sa 11^e réunion organisée à Brioni, en Croatie, en juillet 2017, le sous-groupe du NUGAG a passé en revue et discuté des résultats des études systématiques finales sur les données probantes relatives à l'apport en CHO (en particulier fibres et amidon), en édulcorants non sucrés et en AGPI (y compris EPA et DHA), et a formulé des recommandations éclairées par des preuves sur ces trois thèmes. Les débats approfondis ont porté sur les critères (en plus de la qualité des preuves) à prendre en compte pour passer des données probantes aux recommandations (notamment l'équilibre entre les preuves sur les bénéfices et les risques, les valeurs et les préférences, les implications en termes de ressources, la priorité des problèmes, l'équité et les droits de l'homme, l'acceptabilité et la faisabilité). Le Secrétariat de l'OMS est en train de rédiger des lignes directrices sur les CHO, les édulcorants non sucrés et les AGPI, mais attend que toutes les études systématiques de fond soient publiées. Concernant les habitudes alimentaires, le sous-groupe du NUGAG a évoqué plusieurs approches méthodologiques qui pourraient être employées pour analyser ces habitudes alimentaires, en tenant compte de la définition et des caractéristiques déterminées lors de la 9^e réunion du sous-groupe du NUGAG sur l'alimentation et la santé. Le développement des principales questions PICO pour orienter les études systématiques est en cours pour procéder à de telles études.

Sous-groupe sur les actions politiques du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG)

Dans le cadre de la transformation à l'échelle de l'Organisation qui vise à renforcer le rôle de l'OMS dans le développement d'orientations de santé publique éclairées par des données probantes, l'OMS a consolidé son rôle et son leadership dans la fourniture de telles orientations en matière de politiques et de programmes à l'intention des États membres, en vue de promouvoir une alimentation et une nutrition saines tout au long de la vie, en partenariat avec les départements internes concernés et d'autres parties prenantes, le cas échéant. Ce mandat normatif a été réaffirmé par l'intermédiaire d'une requête de la 63^e Assemblée mondiale de la Santé (mai 2010), « pour renforcer la base probante sur les actions efficaces et sûres en matière de nutrition, afin de contrer les effets sur la santé publique du double fardeau de la malnutrition, et de décrire les meilleures pratiques pour une mise en œuvre réussie ». Afin de contribuer à la mise en œuvre du développement d'orientations et de mesures de politique éclairées par des données probantes pour aider les États membres à développer des environnements alimentaires propices pour promouvoir une alimentation et une nutrition saines, l'OMS est en train de mettre en place le *Sous-groupe sur les actions politiques du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG)*, qui travaillera aux côtés du Sous-groupe du NUGAG sur l'alimentation et la santé, et a lancé un appel aux experts aux mois d'avril-mai 2017 afin de recenser des experts qui pourraient en devenir membres. Le Sous-groupe du NUGAG sur les actions politiques commencera par examiner les possibles développements de lignes directrices dans 3 domaines d'action politique (à savoir l'étiquetage nutritionnel, les politiques fiscales, le commerce et les investissements). Les préparatifs pour ces documents d'évaluation débiteront avant la fin 2017.

Détermination des priorités dans le développement des lignes directrices sur la nutrition

Dans le cadre d'un effort visant à préserver l'indépendance et la transparence dans le travail normatif de l'OMS, ainsi qu'à renforcer la compréhension du processus appliqué pour déterminer les sujets prioritaires pour le développement de lignes directrices parmi les États membres et les parties prenantes, le Département Nutrition pour la santé et le développement de l'OMS a actualisé le processus de détermination des priorités qu'il emploie, notamment avec le développement d'un outil de consultation en ligne destiné à faciliter davantage la participation des États membres et des autres parties prenantes. La première consultation a eu lieu du 7 juin au 21 juillet 2017 et elle a permis aux participants de soumettre des sujets pour le développement de lignes directrices, avec des informations contextuelles concernant l'importance des sujets en question pour la santé publique et les preuves scientifiques disponibles. Les résultats de la consultation sont en cours d'analyse et un classement final des sujets pour le développement de lignes directrices est attendu d'ici fin 2017. Voir <http://www.who.int/nutrition/topics/guideline-development/prioritization-process/en/> pour en savoir plus.

Réunion technique de l'OMS : Utilisation et interprétation des concentrations d'hémoglobine pour évaluer l'anémie chez les individus et au sein des populations

L'OMS a lancé un projet sur 4 ans visant à revoir ses lignes directrices mondiales concernant les seuils d'hémoglobine utilisés pour définir l'anémie au niveau des individus et des populations. Dans un premier temps, plus de 4 000 experts techniques, chercheurs, banques de sang, décideurs politiques et chargés d'application des programmes ont été invités à recenser les questions prioritaires afin de comprendre les informations et connaissances essentielles qui permettraient de réviser la définition des seuils d'hémoglobine, sous la forme d'une liste de questions d'évaluation classées par ordre de priorité. Plus de 500 questions provenant de plus de 150 participants ont été reçues et compilées en 58 questions réparties en six catégories, classées en fonction des aspects les plus pertinents en termes de diagnostic de l'anémie. En fonction des questions et des besoins en recherche qui reviennent le plus souvent chez les parties prenantes, ainsi que des priorités visées dans les Objectifs de développement durable pour 2030, le Département Nutrition pour la santé et le développement de l'OMS, en collaboration avec le Département Prestation de services et sécurité de l'OMS, organise cette réunion technique à Genève, en Suisse, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2017.

Consultation technique de l'OMS : Risque d'apport excessif en vitamines et sels minéraux délivrés par l'intermédiaire d'interventions de santé publique – pratiques actuelles et études de cas

Dans le but de fournir aux décideurs politiques les meilleures données probantes disponibles pour éclairer les politiques et les programmes, tout en apportant des micronutriments aux populations ou à des groupes spécifiques de population, le Département Nutrition pour la santé et le développement de l'OMS a organisé cette consultation technique à Panamá City, au Panama, du 4 au 6 octobre 2017. Des données probantes existantes ont été présentées concernant la sécurité de la délivrance de micronutriments aux populations vulnérables dans des situations où une combinaison d'interventions inclut des micronutriments, en plus de preuves programmatiques d'expériences de mise en œuvre couronnées de succès, de meilleures pratiques et des enseignements acquis. La consultation s'est appuyée sur des documents de fond et des études de cas commanditées par un appel public à contributions. Le résultat de cette consultation technique contribuera aux efforts des États membres visant à renforcer leurs systèmes de santé et leur apportera une synthèse des considérations techniques et des enseignements acquis qui pourra être utile dans la mise en œuvre des programmes de délivrance de micronutriments.

Deuxième Étude mondiale des politiques nutritionnelles (2016-2017)

Suite à la première Étude mondiale des politiques nutritionnelles (GNPR1) (http://www.who.int/nutrition/publications/policies/global_nut_policyreview/en/) réalisée en 2009-2010, l'OMS a conduit une deuxième Étude mondiale des politiques nutritionnelles (GNPR2) en 2016-2017. Les résultats de la GNPR2 vont permettre de faire le bilan des progrès vers les engagements de la Déclaration de Rome de la CIN2, et serviront également de référence pour suivre les actions des pays visant à atteindre les objectifs de la Décennie d'action pour la nutrition (2016-2025). Les résultats préliminaires de la GNPR2 ont été présentés lors du Colloque international pour des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition, organisé à Rome, Italie, les 1^{er} et 2 décembre 2016, ainsi que lors d'un événement spécial intitulé « Relever les défis d'une nouvelle ère pour parvenir à une alimentation et une nutrition saines : résultats de la Deuxième Étude mondiale des politiques nutritionnelles », organisé par l'OMS dans le cadre du colloque international.

172 États membres et une région ont répondu à l'étude, ce qui correspond à un taux de réponse global de 89 % des États membres de l'OMS. Une synthèse des résultats a également été transmise à la 70^e Assemblée mondiale de la Santé (WHA) en mai 2017, comme prévu par la résolution WHA 68.19 et par la décision WHA 68(14). Le rapport final est en cours de préparation pour une publication avant la fin 2017. Toutes les données individuelles par pays seront intégrées dans la Base de données mondiale de l'OMS sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition (GINA) dès que le rapport sera publié.

Base de données mondiale de l'OMS sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition (GINA)

Dans le contexte de la Décennie d'action pour la nutrition (2016-2025), les pays et les partenaires sont encouragés à prendre des engagements SMART. Il s'agira soit de prendre de nouveaux engagements, soit de renforcer des engagements existants qui figurent déjà dans les politiques nationales actuelles des pays. Pour superviser ces engagements SMART et suivre leur mise en œuvre, l'OMS/FAO est en train de développer un répertoire qui sera intégré dans la Base de données mondiale de l'OMS sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition (GINA) (<https://extranet.who.int/nutrition/gina/>). Lancée en 2012, GINA contient actuellement plus de 1 800 politiques nationales et 2 500 actions programmatiques en cours de mise en œuvre dans les pays. Ces données proviennent de trois sources, notamment les activités de suivi régulier de l'OMS (par exemple enquêtes, rapports des bureaux régionaux et nationaux de l'OMS, études documentaires), les informations transmises par les partenaires (qui tiennent les bases de données sur les politiques en lien avec la nutrition ou qui participent à la mise en œuvre des programmes et des actions sur la nutrition dans les pays), et les informations transmises par les utilisateurs abonnés dans le cadre d'une approche participative de type « wiki ».

Actualisation des profils par pays du Système d'information sur le paysage nutritionnel (NLIS)

Le Système d'information sur le paysage nutritionnel (Nutrition Landscape Information System – NLIS) (<http://www.who.int/nutrition/nlis/en/>) est un outil dynamique basé sur le web qui propose un aperçu instantané pédagogique de la situation d'un pays en matière de nutrition du point de vue national, en présentant des indicateurs et des mesures clés de l'état nutritionnel, ainsi que les facteurs sous-jacents liés aux aliments, à la santé et aux soins. Les données sont collectées auprès des bases de données mondiales sur la nutrition de l'OMS et de l'Observatoire mondial de la santé de l'OMS. Le système intègre aussi des informations provenant de partenaires des Nations Unies, notamment la FAO, le PNUD, l'UNICEF, la Banque mondiale et d'autres partenaires comme les Enquêtes démographiques et de santé (DHS) et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). Les profils par pays du NLIS sont en cours d'extension afin d'inclure des éléments particuliers concernant le Cadre mondial de suivi concernant la nutrition adopté par la 68^e Assemblée mondiale de la Santé (68(14)) en 2015, destiné à faciliter le suivi des progrès des pays vers les cibles mondiales en matière de nutrition pour 2025 fondées sur les 21 indicateurs de résultats, de processus et de politique.

Depuis le lancement du système en 2009, l'OMS n'a cessé de travailler à l'amélioration de l'organisation, de la structure et de la présentation des informations sur le site web du NLIS. Pour continuer d'améliorer l'expérience de l'utilisateur, l'OMS va lancer un sondage auprès des utilisateurs avant la fin octobre 2017 dans le but de recueillir les retours d'expérience sur le site web et d'en savoir plus sur la manière dont les profils par pays du NLIS sont utilisés.

Élaboration de modèles de profils nutritionnels pour la régulation de la commercialisation d'aliments et de boissons non alcoolisées pour les enfants

Les modèles de profils nutritionnels sont des outils qui peuvent être utilisés pour mettre en place des stratégies de santé publique et des interventions destinées à promouvoir une alimentation saine, par exemple la commercialisation d'aliments et de boissons non alcoolisées pour les enfants, l'approvisionnement en aliments des institutions publiques (par exemple les écoles), l'étiquetage nutritionnel (notamment l'étiquetage en face avant des emballages), les allégations de santé et les politiques fiscales (notamment taxes et subventions). L'élaboration ad hoc de divers modèles de profils nutritionnels et leurs applications par différents acteurs ont donné des résultats incohérents et créé de la confusion au sein des publics ciblés et des consommateurs au regard des multiples mesures de santé publique. Par conséquent, plusieurs États membres ont demandé à l'OMS de prendre l'initiative d'une élaboration d'une approche coordonnée pour développer / adapter des modèles de profils nutritionnels pouvant être utilisés pour différentes interventions de santé publique, afin de faciliter la mise en œuvre de stratégies de santé publique cohérentes.

Dans un premier temps, l'OMS a développé des principes directeurs et un manuel cadre, suivant un manuel similaire développé par l'OMS et qui propose une procédure étape par étape pour l'élaboration de recommandations alimentaires. Ce manuel a ensuite fait l'objet de tests de terrain dans 6 pays (Canada, Norvège, Slovaquie, Afrique du Sud, Thaïlande et Émirats arabes unis) entre 2011 et 2013. Dans le même temps, plusieurs bureaux régionaux de l'OMS ont engagé des actions pour développer des modèles de profils nutritionnels régionaux dans le but de réguler la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisés pour les enfants : Région Europe (2013-2015), Région Méditerranée orientale (2014-2015), Région Amériques (2015-2016), Région Pacifique occidentale (2015-2016) et Région Asie du Sud-Est (2016). Actuellement, la Région Afrique réalise des travaux préparatoires afin de développer son propre modèle de profils nutritionnels régionaux, suivant les principes et les approches adoptés dans les autres régions de l'OMS. En associant les principes et la base de données probantes utilisés pour développer les modèles régionaux, l'OMS est désormais en train d'élaborer un modèle de profil nutritionnel mondial unifié pour réguler la commercialisation. Il est également prévu d'évaluer la possibilité et la faisabilité d'adapter le modèle de commercialisation à d'autres applications, comme la régulation de la promotion et de la vente d'aliments et de boissons dans l'enceinte et autour des écoles, la mise en œuvre de politiques fiscales, en particulier la taxation des aliments et des boissons à forte teneur en sucres, en graisses et en sodium, ainsi que l'étiquetage en face avant.

Ateliers de renforcement des capacités pour le développement et la mise en œuvre de politiques et de stratégies sur la nutrition éclairées par des preuves dans les pays d'Afrique et au Myanmar

L'objectif de ces ateliers était de contribuer au renforcement de la capacité des pays à affiner et développer davantage des politiques et des stratégies éclairées par des preuves afin de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes tout au long de la vie, au moyen des outils existants de l'OMS pour la planification et la mise en œuvre des politiques. Faisant suite à plusieurs ateliers de renforcement des capacités nationaux et sous-régionaux organisés au cours de l'année 2016 dans les pays d'Afrique, en juin 2017, un atelier de renforcement des capacités national a été organisé au Myanmar, avec des responsables de programmes nutritionnels de multiples secteurs, des responsables de la nutrition de l'OMS et des partenaires de développement au niveau national.

Les ateliers ont fourni une vision d'ensemble du processus de planification de politiques éclairées par des preuves et de formation sur les outils de planification politique correspondants de l'OMS, notamment le Système d'information sur le paysage nutritionnel (NLIS), l'évaluation de pays pour l'analyse globale, la Bibliothèque électronique de données factuelles pour les interventions nutritionnelles de l'OMS (eLENA), la Base de données mondiale de l'OMS sur la mise en œuvre des actions en matière de nutrition (GINA), l'outil OneHealth, le Système des comptes de la santé (SHA) 2011 et l'outil de suivi des objectifs mondiaux (Global Targets Tracking Tool). Les sessions didactiques se sont accompagnées de sessions pratiques étendues pour un grand nombre de ces outils.

UNICEF/OMS/Banque mondiale : Estimations conjointes de la malnutrition infantile (édition 2017)

En mai 2017, l'équipe inter-agences a publié de nouvelles estimations conjointes sur les retards de croissance, le surpoids, l'insuffisance pondérale, l'émaciation et l'émaciation sévère chez l'enfant (<http://www.who.int/nutgrowthdb/estimates2016>). La même méthode que les années précédentes a été employée. Pour en savoir plus sur cette méthode, voir <http://www.who.int/nutgrowthdb/estimates2011>. Les nouvelles estimations remplacent les anciens résultats d'analyse publiés par l'UNICEF, l'OMS et la Banque mondiale. Les données sous-jacentes se composent de 806 enquêtes nationales qui ont été standardisées à des fins d'analyse. Le cas échéant, les estimations ont été ajustées pour être représentatives à l'échelon national et couvrir la tranche d'âge de 0 à 5 ans. Les ajustements sont précisés dans la colonne Notes. En conséquence de ces ajustements, la prévalence est susceptible de différer légèrement des résultats d'enquête mentionnés ailleurs.

Globalement, en 2016, on a dénombré 155 millions d'enfants en retard de croissance (trop petits pour leur âge), 52 millions d'enfants émaciés (trop légers pour leur taille) et 41 millions d'enfants en surpoids (trop lourds pour leur taille). La prévalence des retards de croissance est la plus forte dans la Région Afrique et dans la Région Asie du Sud-Est (34 % ou 55 et 60 millions respectivement). La Région Asie du Sud-Est enregistre la plus forte prévalence de l'émaciation (15,3 %) et du nombre d'enfants émaciés (27 millions). Entre 2000 et 2016, le nombre d'enfants en surpoids de moins de 5 ans a augmenté à l'échelle mondiale de 33 % et, en 2016, on a dénombré plus de 9 millions d'enfants en surpoids dans la Région Asie du Sud-Est.

Cadre mondial de suivi concernant la nutrition pour le suivi des progrès sur les cibles mondiales en matière de nutrition

En 2014, les États membres ont adopté le Cadre mondial de suivi concernant la nutrition (GNMF) de la mère, du nourrisson et du jeune enfant, avec six indicateurs clés de résultat visant à suivre les progrès par rapport aux six cibles mondiales en matière de nutrition adoptées par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2012. Ce cadre de suivi est assorti d'un ensemble d'indicateurs clés, que doivent transmettre tous les pays, et d'un ensemble étendu d'indicateurs dont les pays peuvent s'inspirer pour concevoir leurs systèmes nationaux de surveillance de la nutrition, adaptés à leurs schémas épidémiologiques spécifiques et à leurs décisions programmatiques. Il est recommandé aux pays d'inclure l'ensemble des 21 indicateurs clés contenus dans le GNMF dans leur propre cadre national de suivi.

Des données actuelles et crédibles sont essentielles pour les gouvernements et les autres parties prenantes pour la prise de décision, une meilleure exploitation des ressources et des programmes de mise en œuvre efficaces qui traitent des priorités en matière de nutrition. En collaboration avec d'autres secteurs de la santé et de l'environnement et le Groupe consultatif d'experts techniques sur le suivi de la nutrition (TEAM), le Département Nutrition pour la santé et le développement de l'OMS (NHD) a développé des orientations opérationnelles pour les 21 indicateurs du GNMF, afin que les cibles mondiales pour la nutrition puissent être suivies de manière systématique dans les pays. Ce manuel d'orientations opérationnelles sera disponible d'ici fin 2017. Par ailleurs, le NHD apporte une assistance technique aux pays par le biais d'ateliers nationaux et régionaux, suivis d'une collaboration plus approfondie, afin de leur permettre d'harmoniser leur cadre national de suivi sur la nutrition avec les indicateurs du GNMF. Cet aspect est important pour avancer sur la concrétisation d'un meilleur suivi et de meilleurs retours au niveau des pays, de manière à ce que les effets des programmes sur la nutrition puissent être mesurés et utilisés de façon opportune pour améliorer les programmes et contribuer à un meilleur suivi des cibles mondiales pour la nutrition et des autres indicateurs du GNMF.

Outil de suivi des cibles mondiales pour la nutrition

La traduction des cibles mondiales en matière de nutrition (adoptées par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2012) en objectifs nationaux doit tenir compte des profils nutritionnels, des tendances des facteurs de risque, des évolutions démographiques, de l'expérience en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques nutritionnelles et du développement du système de santé. L'OMS, la Commission européenne et l'UNICEF ont mis au point un outil de suivi basé sur le web, destiné à : 1) aider les pays à adapter les cibles mondiales à leur contexte national, 2) suivre les progrès des cibles nationales en analysant le statut actuel et les données des tendances antérieures, 3) explorer les scénarios à l'aide de différents taux de progression vers 2025, et 4) utiliser les informations pour aider à prendre des mesures de politique destinées à accélérer les progrès.

L'outil est disponible en anglais, en français, en russe et en espagnol, et propose : i) des profils d'indicateurs par pays sur le statut actuel et les progrès requis, ii) la possibilité d'étudier des taux de changement alternatifs et leur impact, et iii) une comparaison des progrès nationaux, régionaux et mondiaux. Les données sur lesquelles se base l'outil sont mises à jour à mesure que de nouvelles estimations des indicateurs des cibles seront disponibles, notamment les estimations conjointes UNICEF/OMS/Banque mondiale sur la malnutrition pour le retard de croissance, l'émaciation et le surpoids, ou encore l'Observatoire mondial de la santé pour l'anémie chez les femmes en âge de procréer.

Le Département Nutrition pour la santé et le développement de l'OMS propose une assistance aux pays par l'intermédiaire d'ateliers nationaux et régionaux visant à renforcer les capacités des pays à définir et assurer le suivi de cibles nationales pour la nutrition et à superviser les progrès vers les cibles mondiales pour la nutrition 2025. Une formation en e-learning a également été développée pour diffuser l'outil plus efficacement. L'outil et toute la documentation correspondante sont disponibles sur <http://www.who.int/nutrition/trackingtool>.

Actualisation des estimations mondiales sur l'anémie pour les enfants d'âge préscolaire et les femmes en âge de procréer

Le Département Nutrition pour la santé et le développement de l'OMS, en collaboration avec le Département Information, bases factuelles et recherche de l'OMS, a préparé une actualisation des estimations mondiales sur l'anémie chez les femmes en âge de procréer, ainsi que chez les nourrissons et les enfants en bas âge de 6 à 59 mois, jusqu'à l'année 2016. La méthode employée pour générer ces estimations est la même que celle utilisée pour les estimations publiées dans les documents [Prévalence mondiale de l'anémie en 2011](#) et [Tendances mondiales, régionales et nationales des concentrations d'hémoglobine et de la prévalence de l'anémie totale grave chez les enfants et les femmes enceintes et non enceintes pour 1995-2011](#). Ces nouvelles estimations sur l'anémie ont été publiées par l'Observatoire mondial de la santé de l'OMS pour les [enfants](#) et les [femmes](#) dans le document *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017* ; elles sont utilisées pour suivre les progrès visant à atteindre la cible mondiale pour la nutrition n° 2, à savoir la baisse de 50% de l'anémie chez les femmes en âge de procréer, et figurent dans l'outil de suivi des cibles mondiales de l'OMS.

Anémies nutritionnelles : des outils pour une prévention et un contrôle efficaces

Ce [document de référence](#), publié en novembre 2017, a pour but d'aider les États membres et leurs partenaires dans leurs efforts pour prendre des décisions éclairées sur les actions nutritionnelles adaptées à entreprendre pour prévenir et contrôler les anémies nutritionnelles. Les suggestions, les étapes et les marches à suivre proposées sont destinées aux agents de santé qui couvrent un large public, notamment décideurs politiques, économistes et personnels techniques et programmatiques au sein des ministères et des organisations impliqués dans la conception, la mise en œuvre et l'élargissement des actions de santé publique, afin de contribuer à l'élaboration et à l'application d'une stratégie complète fondée sur la nutrition pour lutter contre les anémies nutritionnelles. Le document présente les principaux aspects à prendre en compte dans l'organisation de la mise en œuvre d'un programme visant à détecter et à contrôler l'anémie au niveau national ou régional. Ce manuel a pour vocation de contribuer aux discussions entre les parties prenantes pour la sélection et l'établissement des priorités dans les interventions à réaliser dans chaque contexte spécifique.

Stratégie mondiale de l'OMS visant à réduire l'usage nocif de l'alcool

La Stratégie mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool a été approuvée par la 63^e Assemblée mondiale de la Santé en mai 2010 (WHA 63.13). Depuis, l'OMS a mis en œuvre cette stratégie en ciblant particulièrement les pays à revenu faible et intermédiaire, en leur apportant un appui à leurs efforts pour le contrôle de l'alcool, ainsi qu'en produisant et en diffusant des informations pertinentes axées sur la santé publique et destinées à plaider pour des engagements et des partenariats renforcés dans la lutte contre l'usage nocif de l'alcool. Selon les dernières estimations de l'OMS, environ 3,3 millions de décès sont provoqués dans le monde en raison d'un usage nocif de l'alcool. Le Forum de l'OMS sur l'alcool, les drogues et les comportements addictifs qui s'est tenu à Genève en juin 2017 a évoqué les défis actuels de la mise en œuvre de mesures de contrôle de l'alcool et de bonnes pratiques dans la réduction des risques liés à l'alcool.

La Stratégie mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool inclut, entre plusieurs recommandations d'options et d'interventions en matière de politique, la délivrance d'informations aux consommateurs et un étiquetage des boissons alcoolisées visant à indiquer les effets nocifs liés à l'alcool. En 2017, le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a publié un document de travail présentant une analyse des options politiques disponibles pour instaurer un étiquetage d'avertissement et de produit sur les récipients de boissons alcoolisées. Il décrit les cadres juridiques et politiques existants et le niveau actuel de mise en application de l'étiquetage de produit dans la Région Europe de l'OMS. Certains éléments qui pourraient être pris en considération dans l'élaboration d'étiquettes d'avertissement sanitaire efficaces sont également décrits dans ce document.

L'OMS surveille la consommation d'alcool, les effets nocifs liés à l'alcool et les actions politiques au niveau mondial, régional et national, et le prochain Rapport de situation mondial sur l'alcool et la santé de l'OMS devrait être publié en 2018. L'intégration de la réduction de l'usage nocif de l'alcool dans les cibles sur la santé des Objectifs de développement durable 2030 (ODD 2030) appelle à renforcer les capacités des pays à réduire les risques liés à l'alcool en mettant en œuvre les options de politique et les interventions les plus efficaces et les plus rentables, qui s'appuient sur des actions appropriées du système de santé et des informations scientifiquement justifiées concernant l'alcool et la santé.

CORRECTION DU BUREAU DU CONSEILLER JURIDIQUE DE L'OMS

- Alors qu'il est indiqué à la page 6 du document que les orientations techniques en vue de mettre un terme aux formes inappropriées de promotion des aliments destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants ont été approuvées par la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé en vertu de la résolution WHA69.9, il est à noter que ces orientations n'ont pas été approuvées mais accueillies avec appréciation (voir le paragraphe 1 du dispositif de la résolution WHA69.9). La résolution WHA69.9 elle-même (dans son ensemble) a été adoptée par consensus le 28 mai 2016 à la huitième séance plénière de la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé.
- Ce sont les États Membres de l'OMS qui donnent un sens aux termes qu'ils utilisent.
- Par ailleurs, dans la pratique de l'OMS, les expressions employées dans le dispositif des résolutions et décisions telles que « accueille », « accueille avec appréciation », « note » et « note avec appréciation » ont des sens différents et ne sont pas utilisées comme synonymes de l'expression « approuve ».